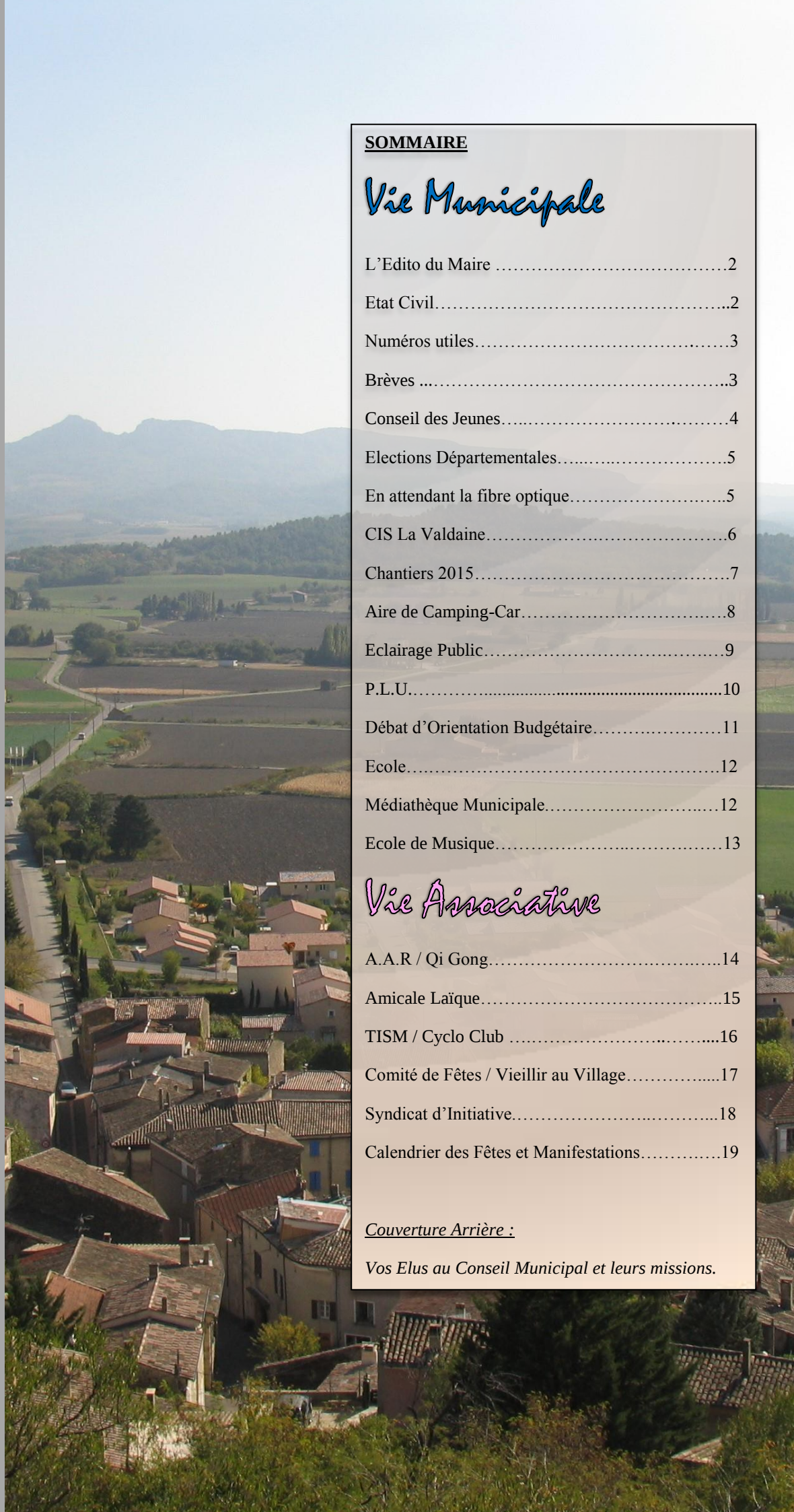




N°70 – MARS 2015

LE PUY-SAINT-MARTINOIS

Journal d'information Municipale.



SOMMAIRE

Vie Municipale

L'Edito du Maire	2
Etat Civil.....	2
Numéros utiles.....	3
Brèves	3
Conseil des Jeunes.....	4
Elections Départementales.....	5
En attendant la fibre optique.....	5
CIS La Valdaine.....	6
Chantiers 2015.....	7
Aire de Camping-Car.....	8
Eclairage Public.....	9
P.L.U.....	10
Débat d'Orientaion Budgétaire.....	11
Ecole.....	12
Médiathèque Municipale.....	12
Ecole de Musique.....	13

Vie Associative

A.A.R / Qi Gong.....	14
Amicale Laique.....	15
TISM / Cyclo Club	16
Comité de Fêtes / Vieillir au Village.....	17
Syndicat d'Initiative.....	18
Calendrier des Fêtes et Manifestations.....	19

Couverture Arrière :

Vos Elus au Conseil Municipal et leurs missions.



Michel GILES,
Maire de Puy Saint Martin

VIVRE ENSEMBLE

Je n'imaginais pas que ce slogan de campagne deviendrait à ce point incontournable,

Et amènerait chaque élu à s'engager pour faire de ce « vivre ensemble » une réalité.

Sur quoi pouvons-nous fonder notre action pour y parvenir ?

Utiliser chaque occasion, chaque fête, chaque manifestation, pour rencontrer nos concitoyens, échanger, partager, expliquer.

Inviter les Puy-Saint-Martinois à participer, donner leur avis, à être acteurs. C'est ce que nous leur proposons dans le cadre de l'élaboration de notre futur plan local d'urbanisme.

Soutenir la vie associative, véritable poumon de notre démocratie locale et élément essentiel dans le développement du lien social.

Combattre les incivilités qui perturbent notre vie quotidienne et qui installent de la suspicion dans nos relations avec nos semblables.

Hisser très haut nos couleurs civiques et citoyennes.

Accueillir, tendre la main avec bienveillance mais fermeté.

Rassembler, rejeter tous les comportements racistes, et ne pas hésiter à faire taire nos proches lorsque leurs propos dérapent.

Lutter sans relâche pour affirmer notre attachement à la laïcité, soutenir nos enseignants lorsque leur autorité est égratignée.

Inciter les électeurs puy-saint-martinois à aller voter les 22 et 29 mars prochains, et à donner la préférence aux candidats qui prônent le « vivre ensemble ».

Etre à l'écoute, sans préjugé, et sans démagogie.

Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
Tél: 04.75.90.16.70
www.puysaintmartin.fr
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :

Denis PERRIN
Nadine ADAMS
Anthony CELERIEN
Danielle GAILLARD
Michel GILES
Irène MAURIN
Jean-Michel MURER
François VILLIEN

Etat Civil

Naissances :

Louis CHAZET

Né le 08 novembre 2014 de
Florent CHAZET et de Aline
OLIVEIRA, 9 rue du 11
novembre 1918.

Violette HILLEBRANT VERVISCH

Née le 14 novembre 2014 de
Benoît HILLEBRANT et de
Lydwine VERVISCH, 544
Chemin du Temple.

Décès :

Mme MONTEUX née ROZIERES Monique,

Le 05 octobre 2014.

M. Bruno VITALIS,

Le 07 octobre 2014.

Mariage :

Néant.

Nouveaux Puy Saint Martinois

M. et Mme BESSET Gilbert,

Montée de la Pigne.

Mme MERLIN Valérie,

Rue Bellevue.

Numéros utiles...

Mairie de Puy-Saint-Martin

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Fax. 04 75 90 43 88

Email : accueil@puysaintmartin.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 17 h - 19 h

Mardi et jeudi : 08 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 16 h

SAMU 15

Pompiers 18

Police 17



Appelez le **112** pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un **numéro d'urgence national et gratuit**, le **114**, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) **aux personnes sourdes et malentendantes**.

Agence postale communale

04 75 01 00 72

Les horaires de votre agence postale communale :

Tous les jours sauf le mercredi de 9h à 12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 12h

Samedi à 11h30

Amicale laïque Puy St Martin

04 75 90 28 84

Assistant(e) social(e) Crest

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous

Médiathèque Municipale

04 75 90 28 08

A côté de l'école, grande rue.

A compter du 1^{er} Mars :

Ouverture : mardi de 16h à 18h,

mercredi de 11h à 12h et 14h à 17h

samedi de 10 à 12 h.

Brigade de gendarmerie de Puy

04 75 90 12 62

Permanence de 14 à 19 h.

Jours fériés : de 15 à 19 h.

Cabinet d'infirmiers

04 75 90 18 28

Cléon d'Andran - Maison médicale - Route de Montélimar

POUR PLUS DE N° UTILES

www.puysaintmartin.fr

...Brèves...

- Dates des conseils municipaux

En principe, le 4^e jeudi du mois à 18h30.

En pratique : 26 Mars, 23 Avril, 28 Mai, 25 Juin.

-Permanence des Adjoints : les samedis, de 11 à 12h, en Mairie.

- Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit le dernier vendredi de chaque mois, de 9 à 12h, en Mairie.

La population de Puy-Saint-Martin

Population municipale : 846

Population comptée à part : 24

Population totale : 870

Il s'agit de la population légale 2012, qui entre en vigueur au 1er janvier 2015. Les chiffres précédents (2010) étaient : 833 / 23 / 856. Puy-Saint-Martin a donc gagné 13 habitants.

L'INSEE distingue :

La population municipale : personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune. La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques.

La population comptée à part : personnes ayant conservé une résidence sur la commune (étudiants, personnes hospitalisées ou en maisons de retraite, militaires).

La population totale : somme de la population municipale et de la population comptée à part. La population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Le Puy-Saint-Martinois : Combien ça coûte ?

La mairie a fait l'acquisition d'un copieur couleur qui lui permet d'imprimer le journal municipal. Le coût de cette location-vente est de 840 € par an. Le coût de l'impression d'un exemplaire de 16 pages du Puy-Saint-Martinois est le suivant :

Papier glacé de couverture A3 : 0,089

Papier normal A3 80g : $0,025 \times 3 = 0,075$

Impression couleur : $0,06 \times 2 = 0,12$

Impression Noir et Blanc : $0,005 \times 14 = 0,07$

Le prix de revient de chaque exemplaire est donc de 0,354 € (contre 0,752 € pour une impression à l'extérieur). L'impression par la mairie permet donc de réaliser pour 500 exemplaires **une économie de 200 € par numéro**, et d'amortir presque intégralement le coût du copieur couleur.

Avis à la population

Nous sommes en train de mettre sous forme informatique un **plan des concessions des 2 cimetières**. À cette occasion, nous souhaiterions avoir de votre part toutes les infos, remarques ou questions sur ce sujet. Merci de bien vouloir vous adresser en mairie à Alexandra qui nous transmettra. Vous trouverez dans les prochains jours des infos sur notre site internet (emplacements, columbarium, dispersion des cendres, tarifs).



CONSEIL DES JEUNES PUY SAINT MARTINOIS



Nous relançons un projet déjà initié en 2012-2013 mais qui n'avait pas abouti faute de candidats. Ce projet « Le conseil des jeunes » s'adresse à des jeunes Puy-Saint-Martinois de 10 à 18 ans qui souhaitent s'investir dans la vie locale. Ils pourront constituer un ou deux groupes si le nombre de personnes est élevé. Nous partirons de leurs projets et les aiderons à les mettre en place sur la commune dans la mesure du possible et des moyens financiers disponibles.

Ces projets pourront être de tous ordres : culture, loisir, citoyenneté, environnement ... Ils pourront même être associés à notre réflexion sur le PLU s'ils le souhaitent. Les idées qu'ils peuvent avoir sur leur village dans l'avenir nous intéressent.

Nous sommes actuellement dans la phase de « repérage » de jeunes intéressés. Nous tenterons de les sensibiliser au moyen de tracts distribués dans les transports scolaires. Nous associerons bien sûr leurs parents afin qu'ils soient tenus informés des contenus des rencontres et de l'avancée des travaux engagés. Si vos enfants sont partants, n'hésitez pas à contacter la mairie !

Elections départementales des 22 et 29 Mars

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Pour rappel, Puy-Saint-Martin fait partie du canton de Dieulefit. Les conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux élus pour une durée de 6 ans.



Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Mode de scrutin. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) [Cette disposition de parité vise à poursuivre l'objectif de parité qui avait commencé à être mis en œuvre depuis la loi du 31 janvier 2007, disposant que les suppléants devaient être de sexe opposé à celui du candidat.] est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des suffrages exprimés + 1 voix),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

En attendant la fibre optique...



L'accès à internet permet l'utilisation de nouvelles technologies tant pour les particuliers que pour les entreprises : télévision, films, jeux, télétravail, travail en réseau, visioconférence, télésurveillance, maintien à domicile ... Ces technologies nécessitent une connexion haut débit (de 512Kbits/s à 20Mbits/s) ; cette connexion peut être fournie par un lien ADSL via les lignes cuivre téléphoniques. Mais **notre commune est pénalisée en débit** (512Kbits/s à 2Mbits/s seulement) par l'affaiblissement de la ligne, lié à la distance du central téléphonique et au diamètre insuffisant des lignes téléphoniques. Aucune amélioration significative n'est à attendre avec cette technologie à un coût acceptable.

L'objectif du département est de cibler l'accès au très haut débit (environ 100Mbits), cela nécessite la pose d'une fibre optique raccordée à chaque maison (FTTH ou Fiber To The Home). Ce programme ambitieux sera orchestré par ADN (Ardèche Drôme Numérique) avec un financement par les communautés de communes.

Mais cette réalisation risque de prendre du temps pour être fonctionnelle dans notre commune, même si ADN s'est engagé à ne pas défavoriser les zones rurales vis-à-vis des zones urbaines plus attractives commercialement pour les différents opérateurs.

Alors, **en attendant la fibre optique chez vous**, le satellite offre une solution d'attente, si vous avez besoin d'un débit plus important pour votre entreprise ou vos activités personnelles. **À Puy-Saint-Martin, un lien satellitaire permet d'offrir un débit de 12Mbits/s à 20Mbits/s** pour un coût d'abonnement mensuel sensiblement équivalent à l'ADSL. La connexion satellite nécessite la pose d'une parabole spécifique qui peut être achetée (environ 300 à 400 €) ou louée à l'opérateur dans le cadre du forfait d'abonnement de 1 ou 2 ans.

Pour vous renseigner sur les différentes offres, on vous invite à consulter le site suivant : <http://www.internetparsatellite.net/index.php/t/4>

Centre d'Incendie et de Secours de la Valdaine : Pourquoi pas vous ?

Vie Municipale

Le CIS La Valdaine est composé de 26 sapeurs-pompiers volontaires opérationnels répartis en 6 équipes auxquels s'ajoute 1 médecin.

Tous sont des sapeurs-pompiers volontaires et ont donc une activité professionnelle en journée. En cas d'intervention, les pompiers qui se sont inscrits « disponibles » sur un serveur informatique sont déclenchés à l'aide d'un appareil d'alerte sélectif (BIP) et se rendent à la caserne dans les plus brefs délais.

- Le CIS La Valdaine a effectué, en 2014, un total de 302 interventions, 20 interventions de plus qu'en 2013. Le total représente 75 % de secours à des personnes ou accidents, 15 % d'incendies et 10 % d'opérations diverses.

- À cette activité opérationnelle, il faut ajouter 10 formations de maintien des acquis et perfectionnement obligatoires, d'une durée de 3 heures, réparties dans l'année, 4 heures de recyclage tous les 2 ans au port de l'appareil respiratoire isolant que chaque sapeur-pompier doit suivre, d'autres tâches administratives ou techniques nécessaires au bon fonctionnement du centre : contrôle technique des véhicules, contrôle de matériels spécifiques, contrôle des poteaux incendie ... Ainsi que du temps pour l'entretien de la caserne.

- Le CIS intervient en premier appel sur les communes de Cléon d'Andran, Saint-Gervais-sur-Roubion, Bonlieu-sur-Roubion, La Bâtie-Rolland et Puy-Saint-Martin, et souvent, en renfort dans d'autres communes ou au profit d'autres départements.

Nous disposons des véhicules suivants :

- 1 fourgon pompe pour lutter contre les feux urbains
- 1 camion-citerne pour lutter contre les feux de forêt
- 1 véhicule de secours aux victimes
- 1 véhicule de liaison hors route polyvalent
- 1 véhicule de secours routiers
- 1 véhicule de liaison et commandement
- 1 remorque éclairage
- + du matériel adapté à l'épuisement des locaux.



Pour continuer à offrir 24h/24 des secours de qualité et de proximité, le CIS La Valdaine recherche des personnes motivées ayant envie d'aider les concitoyens. Pour tous renseignements, adresser un courrier au **Lieutenant REBOUL Nicolas, Centre d'Incendie et de Secours de La Valdaine, 1940 avenue de Fourège, 26160 Saint-Gervais-sur-Roubion.**

Déneigement

Pour cet hiver, une **convention annuelle pour le déneigement** a été signée avec l'entreprise SARL Travaux agricoles LAMANDE. Un « plan neige » est en cours d'élaboration, avec indication des rues et chemins à **déneiger en priorité**. Il sera complété, chaque année, de la liste des personnes bénéficiaires de soins à domicile justifiant d'un déneigement prioritaire.

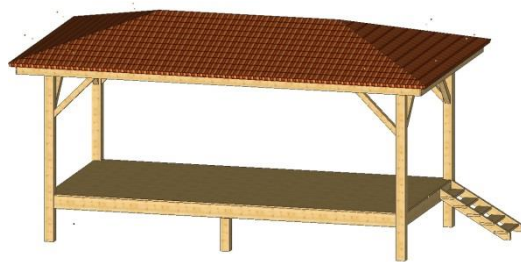
Pour les années suivantes, un **appel à candidatures** est lancé auprès de l'ensemble des entreprises ou agriculteurs de Puy-Saint-Martin disposant de matériel de déneigement.



Les chantiers 2015 : c'est parti !

La scène couverte (kiosque) dans le parc de la Mairie

Ce jeudi 29 janvier 2015 a eu lieu l'**abattage de 13 pins noirs d'Autriche** (le plus vieux avait environ 120 ans !) dans la forêt communale de Puy-Saint-Martin. Cette opération, réalisée en collaboration avec l'ONF (Office National des Forêts) et le CEFA (Centre d'Études Forestières et Agricoles) de Montélimar, s'est déroulée avec 6 élèves de l'école et le technicien ONF de Marsanne. Après débardage, séchage et découpe, **ce bois va servir à la structure et à la charpente de la future scène couverte** implantée dans le parc Adèle CLEMENT. Le planning des travaux se terminera en début de l'été 2015, pour accueillir la Fête de la Musique du 21 juin et le concert de « Jazz au Village » du 19 juillet.



Vie Municipale

Le local de « Chantecaille »



2 réunions de travail se sont déroulées les 26 janvier et 11 février 2015 afin de lancer la concertation avec l'ensemble des parties concernées : poste, Syndicat d'Initiative, médiathèque, personnel communal. Un plan de principe sera adopté prochainement afin de passer à la phase « chiffrage des travaux » puis réalisation et fin des travaux pour la rentrée 2015/2016. Le local de « Chantecaille » (surface de 165m²) permettra à terme **d'accueillir l'Agence Postale Communale, le Syndicat d'Initiative, la Médiathèque, un Espace Public Internet et une Annexe Mairie.**

Grand froid



Lors de la période de grand froid que nous venons de traverser, nous avons eu une pensée pour les personnes isolées, âgées et n'ayant que peu de moyens pour assumer des factures de chauffage élevées. Un registre est ouvert en mairie pour permettre le recensement de ces personnes.

Nous vous invitons donc à vous faire connaître ou à nous signaler **les personnes qui seraient en difficulté** en composant le **04 75 90 16 70** aux heures d'ouverture de la mairie. Nous procéderons ainsi à une visite à domicile des personnes signalées et les orienterons si nécessaire vers les services sociaux du Conseil Général.

2014 : Un bilan positif pour l'Aire de Stationnement et de Services des Camping-Cars !

Vie Municipale

Recettes (la participation financière libre des utilisateurs) : 3634 euros.

Dépenses (eau, assainissement) : Conso 2014 : 330m3 correspondant à 1073 euros.

La quinzaine d'emplacements a été très souvent complète pendant une grande période de l'année, malgré une météo peu favorable au début de l'été.

Réalisation 2014 : Installation d'un distributeur de sacs pour déjections canines sous le local technique.

Projets 2015 : Après plusieurs réunions de travail entre le Syndicat d'Initiative et la Municipalité (convention de gestion en cours jusqu'au 1^{er} juillet 2017), il a été décidé l'installation de 2 panneaux d'information à l'attention des utilisateurs, situés aux 2 entrées de l'aire de stationnement. Un nouveau règlement (traduit en plusieurs langues) sera affiché au panneau du local technique.

Merci à l'ensemble des bénévoles du Syndicat d'Initiative et aux agents municipaux pour l'entretien et la bonne tenue de cet équipement qui donne satisfaction à l'ensemble des touristes.



Merci de tenir vos chiens en laisse !

Information municipale concernant la circulation et la divagation des Chiens

De plus en plus souvent, des administrés nous font part de la multiplication des chiens qui divaguent sur le territoire de notre commune et/ou qui perturbent la tranquillité publique par leurs aboiements, leur agressivité ou les dégâts qu'ils causent.

Nous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et notamment les chiens. En cas de doute sur l'agressivité d'un chien, la loi du 5 mars 2007 et le décret du 6 septembre 2007 instaurent de nouvelles dispositions qui permettent aux Maires qui le jugeraient nécessaire, de faire procéder à une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale consultable en mairie. Les chiens de 1^{er} et 2^e catégories doivent être déclarés à la Mairie et ne peuvent circuler sur la voie publique que muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Ces derniers temps, nous avons reçu plusieurs remarques concernant, en particulier, les déjections canines. Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections qui auraient été déposées sur les trottoirs et sur la voie publique. Ils doivent procéder sans retard au nettoyage de toute trace de souillure laissée par leurs animaux afin de préserver la propreté et la salubrité publique.

Ces quelques rappels sont de nature à faciliter la vie en commun de nos administrés et de nos chers amis à 4 pattes et d'éviter une éventuelle verbalisation par les services de gendarmerie.

Pour encourager à la propreté de notre village, la municipalité et le syndicat d'initiative ont procédé à l'installation d'un distributeur de sachets sur l'aire de camping-car au niveau du local technique. Ce distributeur est mis à disposition des visiteurs, des touristes et des Puy-Saint-Martinois. Merci d'en faire bon usage !



Eclairage Public

Lors de la réunion du Conseil municipal du 22 janvier 2015, les élus ont approuvé la proposition de Monsieur le Maire de mettre en place des coupures lumineuses nocturnes, considérant qu'à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue. Cette initiative va permettre de lutter contre la pollution lumineuse et d'engager une action volontariste en faveur des **économies d'énergie**.

Beaucoup de collectivités se sont penchées sur la question en matière d'éclairage et nombreuses sont celles qui ont déjà pris ce parti de réduire les durées d'éclairage public. Dans notre région, nous citerons Cléon d'Andran et La Bégude de Mazenc.

Plusieurs raisons peuvent justifier ce choix mais c'est bien l'économie d'énergie qui paraît la plus évidente aux yeux de tous. L'extinction de l'éclairage entre minuit et 5h00 devrait réduire notre facture de consommation d'environ 50% soit **3 000 euros d'économie par an**.

Les collectivités qui ont expérimenté ce dispositif n'ont pas constaté d'évolution significative des problèmes de sécurité. La Gendarmerie Nationale explique, statistiques à l'appui, qu'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit **n'entraîne pas une insécurité supplémentaire**, rappelant au passage que plus de trois quart des vols et agressions se passent de jour.

Nous allons donc mettre en œuvre cette coupure d'éclairage public entre minuit et 5 heures. Elle devrait se faire courant mars/avril après adaptation des postes de télécommande.



Vie Municipale

Nos déchets...



Pour ne plus voir ce genre d'image...

A partir de fin Mars, la déchetterie mobile proposera du **broyat de déchets** verts pour enrichir vos plantations. Alors venez avec vos réceptifs...

Pour information : l'ensemble des points propres de la CCVD sont à disposition des habitants du territoire et il n'est pas obligatoire de jeter ses déchets dans sa commune de résidence.

Lien utile : <http://www.valdedrome.com/carto-des-points-propres.html>

Rappel sur les permanences des bennes à encombrants

Le dernier vendredi de chaque mois, de 13 à 17h, sur le parking du stade. Déchets acceptés : encombrants, ferraille, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), déchets verts. Pensez à prendre votre carte de déchetterie personnelle ou un justificatif de domicile afin d'établir votre demande de carte.

Incivilités points propres

Je rêve d'un village où il fait bon vivre, fleuri, où ...

En me promenant dans Puy-Saint-Martin, je découvre plastiques, ferrailles, tissus, cartons et objets en tous genres jetés à côté des bacs de la CCVD et le vent en disperse dans les rues, le long des chemins, dans les champs. Déception.

L'ensemble du Conseil Municipal compte sur chacun d'entre vous pour **arrêter ces dépôts clandestins** qui nuisent à l'environnement. **Participons tous à ce défi. MERCI**



Ça y est notre top départ est un peu plus lancé suite à cette réunion publique.

Dans la continuité du travail préparatoire avec le CAUE, nous avons pu, et ce n'est pas sans émotions, vous présenter un avant-goût du travail qui nous attend pour la révision de notre POS en PLU.

La sélection du bureau d'études est en cours. Dès qu'il sera retenu, nous établirons un planning en accord avec celui-ci pour la mise en place de rencontres thématiques sur les grands projets qui pourraient être :

La vie économique et touristique ;

Le sens de circulation et ses impacts dans notre vie de tous les jours ;

La déviation ;

L'aménagement de notre village ;

La vie associative ;

L'assainissement ...

Un panel d'habitants est en cours de constitution et de réflexion ; une douzaine de personnes de divers horizons nous a déjà dit OUI.

Celui-ci n'est pas clos, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.



Annnonce « Jeunesse Études Voyages »

« JEV LANGUES... et je parle au monde » recherche familles d'accueil...

L'Association accueille chaque année de jeunes étrangers pour des séjours académiques en France. Ces jeunes viennent de tous les horizons : Australie, Finlande, Norvège, Suède, Italie, Allemagne... Ils ont entre 15 et 18 ans et souhaitent partager la vie d'une famille française bénévole, découvrir la culture et le système scolaire français. Vous souhaitez accueillir un(e) étudiant(e) étranger(e) et montrer votre façon de vivre, votre langue, la beauté de la France ? Vous souhaitez faire découvrir à vos enfants une autre culture, une autre façon de voir la France ? Apprendre le partage, la tolérance et l'ouverture sur le monde ? Alors rejoignez « Jeunesse Études Voyages » et devenez famille d'accueil !

Pour plus d'informations, contactez JEVLangues, Mme Anne-Marie VIGNON, 06 81 63 67 04/04 75 98 56 30, anne-marie.vignon@orange.fr

Débat d'Orientation Budgétaire 2015



Vie Municipale

Même s'il n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 3 500 habitants, Monsieur le Maire a souhaité un débat sur les orientations budgétaires 2015 afin de préparer l'élaboration des budgets primitifs. L'objectif était de donner aux membres du Conseil les informations nécessaires et suffisantes leur permettant d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget qui interviendra au plus tard le 30 mars.

Budget principal = M14

CONTEXTE GENERAL

Un contexte budgétaire rendu difficile par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'annonce de la diminution des dotations de l'État.

FONCTIONNEMENT

Des charges de personnel qui vont encore augmenter : 233 KE en 2013, 262KE en 2014 et un montant prévisible en 2015 de 275KE qui va représenter plus de 50 % des dépenses réelles de fonctionnement. Une dette envers la commune de ROYNAC concernant le RPI et la cantine pour les années 2012 et 2013 pour un montant de 27KE qu'il faudra prendre en compte.

Quasiment 68 % de nos recettes réelles de fonctionnement proviennent des taxes foncières et d'habitation. Un débat sera nécessaire pour décider d'augmenter ou pas les taux. Prendre en compte dans ce débat la diminution annoncée des aides de l'État.

INVESTISSEMENT

L'autofinancement doit être suffisant pour couvrir, avec les autres ressources de la commune (FCTVA, TLE, DONs, etc.) le remboursement de la dette en capital qui s'élève à 74KE. L'idéal serait d'avoir un autofinancement égal à 1,5 fois le capital de la dette afin de limiter le recours à l'emprunt.

En ce qui concerne l'annuité de la dette, un critère de bonne gestion normalement admis est de ne pas dépasser 20 % des recettes réelles de fonctionnement afin de ne pas compromettre les équilibres fondamentaux du budget. Nous sommes à 19,6 %.

Compte tenu de notre très faible capacité d'emprunt il faudra faire un choix bien ciblé pour les opérations d'investissement envisagées. Dans les dépenses d'investissement, prendre en compte les études liées au PLU pour un montant d'environ 20KE.

Budget assainissement = M49

CONTEXTE GENERAL

Un budget beaucoup moins compliqué que celui de la M14. Il faudrait cependant cette année engager des travaux d'investissement.

FONCTIONNEMENT

Bien facturer la taxe de raccordement pour les nouvelles habitations. Doit-on donner à la SAUR la facturation du service l'assainissement ?

Au regard du coût, l'entreprise qui réalise l'entretien de la station d'épuration est-elle compétitive ?

INVESTISSEMENT

Engager dès que possible la réalisation des travaux séparatifs dans le quartier du garage CHAPOUAN comme décidé en Conseil.

Capacité de réaliser des travaux sans avoir recours à l'emprunt pour un montant de 80KE.

Les deux budgets primitifs 2015 seront à voter avant le 30 mars 2015.



Jean-Michel MURER

Conseiller municipal

Délégué au budget et aux finances

Ecole Communale

Et si nous donnions un nom à l'École du Puy-Saint-Martin ...

Les membres de la commission Jeunesse, École, Solidarité, Cadre de vie se penchent actuellement sur la possibilité de donner un nom à l'école de Puy-Saint-Martin. **En référence à une institutrice, Violette MORIN, et un instituteur, André MORIN**, tous deux appréciés et bien connus de bon nombre de Puy-Saint-Martinois, nous avons décidé que notre école portera le nom :

« École Violette et André MORIN »



Nous poserons une plaque sur un mur de l'école et prévoyons à cette occasion, **d'organiser une fête avec plusieurs manifestations** et temps forts. Certains seront élaborés et pensés en collaboration avec l'association « Archives et patrimoine » :

- une exposition de photos anciennes et plus récentes à la salle des fêtes ;
- une reconstitution d'une ancienne salle de classe sur la scène de la salle des fêtes ;
- des interventions théâtrales préparées par Patrick Cisterne de « l'Archipel Culture » ;
- des chants préparés par l'intervenante de musique et/ou la lecture de poèmes autour de l'alphabet par des enfants de Puy-Saint-Martin ;
- quelques « phrases cultes » dites en patois ;
- **d'autres idées peuvent nous être soumises**. Nous les étudierons avec attention.

Cette manifestation se déroulera pendant les journées du Patrimoine, **les 18, 19 et 20 Septembre 2015.**

Médiathèque Municipale

La médiathèque a changé ses horaires à la rentrée de septembre 2014 pour s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires.

Après cinq mois de fonctionnement, nous constatons un déséquilibre dans la fréquentation de nos lecteurs : peu de visiteurs le jeudi après-midi.

Des **nouveaux horaires d'ouverture** sont proposés après consultation des lecteurs par courriel :

A compter du 1^{er} Mars :

Mardi, de 16 à 18h.

Mercredi, de 11 à 12h et de 14 à 17h.

Samedi, de 10 à 12h.

Médiathèque Municipale (suite...)

Animations :

-Bébés Lecteurs

C'est une lecture publique gratuite destinée aux enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte. Elle a lieu les 2es et 4es jeudis du mois. Accueil de 11 à 12h. la lecture débute à 11h15.

Renseignez-vous à la médiathèque ou par téléphone au 04 75 90 28 08.

-Projet d'un « Club de lecture »

L'équipe souhaite réunir lecteurs et bibliothécaires dans un « Club de lecture » où chacun viendrait partager ses expériences de lecture et ses envies. Dites-nous ce que vous en pensez, à la médiathèque ou par courriel. Nous pourrions alors finaliser le projet.

De la grande rue à Chantecaille ...

-Un **projet municipal** est en cours d'étude et de discussion pour une mutualisation des services dans le local de Chantecaille. Il concerne la Médiathèque, l'Agence Postale, le Syndicat d'Initiative et un espace de formation informatique pour l'AAR.

Pour nous, bibliothécaires, la Médiathèque représente un vrai projet de vie et de rencontres.

Ce doit être un pôle d'activités culturelles pour Puy-Saint-Martin et les villages avoisinants dont les habitants fréquentent notre médiathèque.

-Ce **changement** va induire de nouvelles perspectives et modifier notre activité au service du public.

La médiathèque (MDVD) de Crest sera consultée pour ce projet et nous accompagnera par ses conseils:

-dans l'étude et la mise en place de nouvelles actions ;

-dans l'aménagement de l'espace et le choix du mobilier.

Nous vous attendons nombreux en Visiteurs ou en Lecteurs pour participer à nos activités.

Vie Municipale

Ecole de Musique André Borne

Voici l'équipe de professeurs de l'école de musique :



« L'ancienne » : **Isabelle PAVAGEAU** qui enseigne le piano, le chant, la formation musicale, dont l'engagement auprès des élèves de l'école est appréciable (elle propose, par exemple, à ses élèves des sorties musicales dans la région...).



Damien DELPIROUX, musicien éclectique, inventif et dynamique, qui enseigne la batterie, la guitare électrique, la basse et la musique assistée sur ordinateur, excusez du peu !



Johannes LEIS, artiste d'origine allemande, pays où il a encore des engagements musicaux, passionné et soucieux de partager, avec une grande générosité, son amour de la musique à travers l'enseignement du saxophone et des flûtes tant traversières qu'à bec.



Soutenir la vie associative, notre choix...

Pour la municipalité, Travailler avec force au dynamisme de la vie culturelle et sportive de Puy Saint Martin constitue une priorité car elle contribue grandement au « bien vivre » au village. Elle soutient vivement les associations qui lui donnent sa vitalité.

Rendez-vous aux manifestations organisées par nos associations.

A.A.R.

Archipel Culture : théâtre

Depuis novembre, l'Archipel Culture (structure municipale qui s'est donnée pour objectif de contribuer au développement de l'offre culturelle du village) a installé ses pénates dans l'AAR qui lui a généreusement offert l'hospitalité.

Sa première île consiste en un atelier théâtre et c'est la troupe du « **SI JE SERAIS...** » qui l'anime.

Troupe talentueuse : huit actrices et deux acteurs motivés, dynamiques et même une ébauche d'équipe technique ! Elle travaille, dès maintenant, à l'élaboration d'un spectacle.

À suivre !

Atelier informatique

Si vous êtes intéressés par l'atelier informatique proposé par l'AAR et qui débutera bientôt, venez vous inscrire auprès de Patricia à la Poste tous les matins (sauf le mercredi) de 9h à 12h ou à la mairie, lundi de 17h à 19h.

!!! Événement proposé par l'AAR !!!

Une date à retenir absolument : le 19 juillet 2015

Jazz au village revient à Puy-Saint-Martin avec le **TRIO BAROLO** *!

* Ce groupe a participé au festival de Crest en août 2014 en soirée de fermeture où il a fait un « tabac » !

Bonne nouvelle pour les adhérents à l'école de musique de Puy-Saint-Martin : ils bénéficieront d'un tarif préférentiel !



Qi Gong : Les marches de Santé à Puy

Le mercredi matin, de 9h30 à 11h15, au Parc Clément

Si vous avez envie de vous **détendre** dans une ambiance sympa, si vous cherchez une activité reposante et en même temps tonifiante, si vous n'êtes pas particulièrement sportif mais ressentez le besoin de bouger un peu ... Alors ...

VENEZ nous rejoindre, pour les marches appelées en Chine « thérapeutiques », car reconnues par la médecine chinoise pour leur puissant effet sur la santé !

Ces marches ne sont pas de la randonnée, ne sont pas fatigantes.

Sans compétition, lentes quoique dynamiques, elles se pratiquent à l'air pur, en terrain plat. Elles sont donc indiquées quel que soit l'âge et la condition physique. Associées à des respirations particulières selon les cinq organes (Foie-Cœur-Rate-Poumon-Rein), elles n'apportent que du bien-être et de la détente !

Venez donc les tester, **GRATUITEMENT**. Contact : Mireille Giles (0683016299) Association Qi Gong et bien-être

Chef, qu'est-ce que tu nous prépares de bon ?

L'Amicale Laïque, association qui a en charge la cantine scolaire de Puy-Saint-Martin et Roynac, se félicite de préparer et de servir maintenant jusqu'à 80 repas chaque jour. Et même plus parfois ...

Beau succès du repas de Noël



Après le spectacle pour les enfants à Roynac, près de 120 convives étaient présents ce mardi 16 décembre dans la salle des fêtes de Puy-Saint-Martin : enfants, enseignants des deux écoles, bénévoles de l'association, sans oublier M. le Maire. Il faut dire que Bernard, notre cuisinier, avait préparé un menu de choix : foie gras, saumon, dinde ... Tout le monde s'est régalé ! Puis, appelé par le chant des enfants, le Père Noël a fait une entrée remarquée et a offert une petite surprise à chacun. Servane et Aline, respectivement directrices du périscolaire de Roynac et de Puy-Saint-Martin, étaient présentes pour encadrer les enfants.

Petit bilan des animations

Le 22 novembre, à la salle des fêtes, la pièce de théâtre, « À tire d'elles » a attiré un public ravi (mais hélas peu nombreux). Cette enquête autour de la mort suspecte d'un metteur en scène était interprétée par les très bons comédiens et comédiennes de la compagnie *D'ici et d'ailleurs*. Une belle prestation !

Deux matinées boudin ont connu un beau succès, avec l'aimable autorisation du magasin Passion Nature qui nous a accueillis pour l'occasion. Celle du 29 novembre était menée conjointement avec une autre association œuvrant pour nos écoliers : les Minots de Chevière.

Quant à celle du 31 janvier, ce ne sont pas moins de 36 mètres de boudin qui ont été vendus. Il n'est rien resté !

Ces opérations permettent de collecter de quoi investir dans du matériel pour la cuisine : grosses casseroles, matériel de nettoyage. Mais l'argent servira aussi à financer en partie le Plan de Maîtrise Sanitaire permettant de se conformer aux normes exigées par les services sanitaires de la préfecture. Une demande de subvention a été faite auprès des deux municipalités de Roynac et de Puy-Saint-Martin pour compléter le financement de ce PMS.

À venir ... : au mois de mars, l'Amicale Laïque souhaite organiser un carnaval qui devrait s'adjoindre à la traditionnelle Crêpes Party. Petits et grands, préparez vos déguisements !

Quelques mots sur le fonctionnement de l'association

Mise en place en début d'année scolaire, la préfacturation au mois fonctionne bien et semble donner satisfaction à tous. L'Assemblée Générale annuelle de l'association aura lieu au printemps. C'est l'occasion pour de nouveaux bénévoles de se faire connaître afin de seconder les membres actifs (et surtout actives !) du bureau.

Amicale Laïque Puy-Saint-Martin / Roynac, 8 rue du 11 novembre 1918 (juste au-dessous de l'école), 26450 PUY-SAINT-MARTIN, 04 75 90 28 84, clshcharivari@free.fr

T.I.S.M – Lo Cocorin de la Pinha

Après les 18° RTA à Puy

TISM et Cocorin à Étoile pour les 19°

Lo Cocorin de La Pinha et le Théâtre Intercommunal Saint-Martin ont tenu successivement leur assemblée générale le 28 janvier. Ils ont été très sensibles à la présence du maire, Michel Giles, accompagné du conseiller Bernard Bon et à leurs encouragements. Ils remercient la municipalité pour les subventions accordées et la mise à disposition des locaux. Ils regrettent de se trouver aussi peu nombreux après avoir été plus d'une dizaine au temps où le TISM avait pu présenter de grandes pièces de théâtre comme « Les grands moyens » avec la participation d'André Gilles, actuellement conseiller général de Marsanne et candidat pour le nouveau canton de Dieulefit, « Je veux voir Mioussov », « les enfants d'Edouard », « la bonne Anna », « Knock » ... Néanmoins, ils ont pu accueillir avec succès les 18° Rencontres de Théâtre Amateur en avril 2014 pour lesquelles la présidente du TISM, Yolande Garaix s'est particulièrement investie. Avec Christine Mallet qui doit le quitter mais remplacera comme metteur en scène, le très dévoué Maurice Chalamel, le TISM a présenté « Ils sont fous ces Français » et prépare pour le, **3 avril en soirée à Etoile** « Une demande en mariage » d'Anton Tchekov. Lo Cocorin, qui va organiser avec le section drômoise de l'Institut d'Etudis Occitans un stage les 11 et 12 avril, a présenté « Les meilleurs remèdes » et prépare, avec le concours d'Yves Couston, prêté par le TISM « de 4 en 1 » d'après Marius de Marcel Pagnol pour le 4 avril en matinée.

LE TISM et Lo Cocorin seraient heureux de pouvoir organiser avec l'atelier théâtre de Patrick Cisterne, une matinée où une soirée au cours de cette année 2015. Ils lancent un appel pour que leur association se renforce et se rajeunisse. Contact : 04 75 50 26 47, pour le TISM, 04 75 90 14 84 pour Lo Cocorin.

Photo : A Etoile, Yves a eu la fève !



Cycla Club Puy Saint Martinais



Du 20 au 25 Juillet 2015, toute l'équipe du club cyclo de Puy Saint Martin, organise la **36^{ème} Semaine Cyclo**, dans un cadre bucolique et une joyeuse ambiance.

Inscription à la semaine complète ou à la journée.

Les parcours sont disponibles sur openrunner et bientôt sur GPS. Nous irons dans le Vercors, sur la via rhôna coté Ardèche et bien sûr en Drôme provençale.

Les pauses de midi se feront sous forme de pique-nique.

Contact : gui.puy@wanadoo.fr

Comité des Fêtes



Vie Associative

Cette année, nous maintiendrons les nouvelles activités à savoir le défilé aux lampions avec fanfare et le vide-grenier le dimanche de la vogue. Nous rajoutons également une soirée avec animations en octobre. N'oubliez surtout pas notre **loto** qui aura lieu le **15/03 à 15 h**, loto pour lequel nous avons besoin de dons de lots ou de remises sur différents articles, avec pour lots principaux : téléviseur 127 cm, VTT enfant, vélo d'appartement, poubelle garnie, robot multifonction avec Blender et tondeuse à Gazon.

Nous recherchons des musiciens souhaitant faire une prestation lors de la fête de la musique du 20 juin.

Nous comptons sur votre participation à tous aux activités qui se dérouleront sur l'ensemble du village : salle des fêtes, places et rues. Si vous souhaitez collaborer avec nous pour enrichir nos manifestations en tant que professionnels ou bénévoles, merci de nous contacter avant fin février [comitedesfetes.psm@gmail.com / François Grainaut-Magallon 06 86 84 07 07].

Vieillir au Village

La raison d'être de l'association « Vieillir au Village » est de favoriser le **maintien à domicile** des personnes âgées dépendantes ou isolées en assurant un environnement de **veille solidaire** entre les générations et en leur apportant des aides diverses. La spécificité de l'association est sa structure articulée autour d'une centaine de bénévoles et de seulement deux salariées à mi-temps. Elle a son siège social à Puy-Saint-Martin, mais est active sur 17 villages de la Valdaine.



L'association est bien engagée sur la commune de Puy-Saint-Martin et bénéficie d'une aide de la mairie, ce qui contribue grandement à équilibrer ses comptes. En 2014, nous avons servi 462 repas à domicile dans notre commune, organisé 15 après-midis récréatives, effectué 79 visites à domicile, réalisé 5 transports de personnes âgées et les repas collectifs organisés par notre association ont enregistré une moyenne de 18 participations.

Ces activités nécessitent la **participation de bénévoles pour fonctionner**. Nous en recherchons donc en permanence : des bénévoles pour nous aider à distribuer des repas (en général, un jour par quinzaine) et des conférenciers bénévoles pour animer nos après-midis récréatives (Il n'est pas nécessaire d'avoir un talent particulier, mais seulement d'avoir une passion que l'on souhaite faire partager).

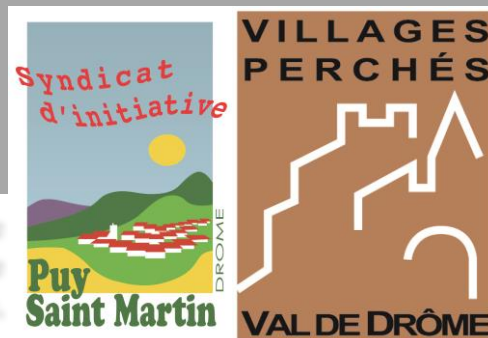
Pourquoi pas vous ? La générosité et la passion se trouvent partout. Venez donc nous rejoindre.

Pour tout complément d'information : 04 75 90 14 85 ou vieillirauvillage@gmail.com

Jean Demure, président de Vieillir au Village

Syndicat d'Initiative

Comme suite au Conseil d'Administration de ce 16 janvier, le Bureau du Syndicat d'Initiative de Puy-Saint-Martin se compose désormais de Jean-Louis Bosson, Trésorier, Yves Debouverie, Secrétaire, Gilles Valladier, Vice-Président, Gérard Noël, Président.



La « **Marche des Crêtes** », organisée en partenariat avec Rando Chevreire, se tiendra le **dimanche 1^{er} mars**. Nouveauté : cette année, le petit et le grand circuit comportent des modifications de tracé.

Les amateurs de **cinéma** répondront « présents » à la salle des fêtes (séances à 20h30) le **mardi 24 mars** pour le film « La famille Bélier ».

La « **Foire aux Fleurs** » verra ses exposants envahir les rues du village le **dimanche 19 avril**.

L'aire d'accueil et de service pour camping-cars a été dotée d'un distributeur de sachets pour déjections canines. Bientôt, deux panneaux d'accueil en français et en anglais accueilleront les camping-caristes.

Le chantier « boucle du chastelas » prend son rythme de croisière : les opérations de nettoyage et de mise en valeur du sentier et des parcelles communales avoisinantes ont commencé grâce au dévouement des bénévoles. Prochain rendez-vous : **les 14 et 28 mars à 9h**. Venez nombreux apporter votre **contribution à l'embellissement** du point de repère du village !

Vous voulez contribuer à faire du tourisme le moteur de la vie économique de Puy-Saint-Martin ? Vous avez quelque disponibilité à mettre au service de votre village ? Vous voulez vous rendre utile en partageant quelques moments de convivialité ? Ou tout simplement exprimer votre soutien à une équipe dynamique et enthousiaste ? Rejoignez-nous : adhérez au Syndicat d'Initiative !

Syndicat d'Initiative, 0475/90 43 70, puy saintmartinsi@orange.fr
Président 04.75.04.95.81, noel.psm@orange.fr



Légende photos : La parcelle communale « puits du chastelas », avant et après le nettoyage des abords

Calendrier des fêtes et manifestations à Puy-Saint-Martin

Mars 2015

Dimanche 1 ^{er}	Marche des Crêtes	Syndicat d'Initiative et Rando Chevière	Salle des fêtes, 8-14h (sauf circuit 23km, départ jusqu'à 11h)
Jeudi 5	Comédie itinérante de Valence : « Un fils de notre temps »	Médiathèque	Salle des fêtes, à 20h
Dimanche 15	Loto	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Dimanches 22 et 29	Élections départementales	Municipalité	Salle des fêtes, 8-18h
Mardi 24	Cinéma « La famille Béliet »	Syndicat d'Initiative	Salle des fêtes, 20h30

Avril 2015

Jeudi 9	Concours belote	Été de la Saint-Martin	Salle des fêtes
Dimanche 19	Foire aux fleurs	Syndicat d'Initiative	Salle des fêtes, à partir de 9h
Samedi 11 et dimanche 12	Stage de langue d'oc et théâtre	Yvon Cordeil	Salle des fêtes
Mardi 28	Cinéma	Syndicat d'Initiative	Salle des fêtes, 20h30

Mai 2014

Lundi 18	Cinéma	Syndicat d'Initiative	Salle des fêtes, 20h30
Vendredi 15	Fables de La Fontaine	Médiathèque	Salle des fêtes, 20h30

Juin 2015

Samedi 6 et dimanche 7	Fête de la Zumba	Zumba	Salle des fêtes
Samedi 20	Fête de la musique	Comité des fêtes	Kiosque, Champ de Mars
Jeudi 25	Repas de fin d'année	Été de la Saint-Martin	Salle des fêtes
Mardi 30	Cinéma	Syndicat d'Initiative	Salle des fêtes, 20h30

Juillet 2015

Lundi 13 et Mardi 14	Fête du 14 juillet (soirée dansante avec repas, concours de pétanque)	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Dimanche 19	Jazz au village avec le « Trio Barolo »	AAR et Municipalité	Kiosque, Parc Adèle Clément, 20h30
Lundi 20 au samedi 25	Semaine Cyclo	Cyclo Club Saint-Martinois	Salle des fêtes
Dimanche 26	Chorale du Delta , dir. Coline Serreau	Médiathèque	Église de Puy-Saint-Martin, 21h

À retenir :

13/8	Balade nocturne animée	Syndicat d'Initiative
28-30/8	Vogue	Comité des fêtes
5/9	Forum des associations	Syndicat d'Initiative
18-20/9	L'école a un nom	Municipalité
3/10	Repas dansant	Comité des fêtes
5/12	Fête des lumières	Syndicat d'Initiative



Ce tableau des fêtes et manifestations a été élaboré à partir des informations portées à notre connaissance en date du 21 Février 2015. Le programme des fêtes et manifestations est susceptible d'être modifié et complété. Renseignements auprès de la Mairie et du Syndicat d'Initiative.



Xavier du GARREAU
Premier Adjoint
Commissions : 1, 2, 3, 4,
6(suppléant), 7
Responsable de la commission 1



Michel GILES
Maire de Puy-Saint-Martin



Irène MAURIN
Deuxième Adjointe
Commissions : 2, 5
Vice-Présidente du CCAS
Responsable de la commission 2



Samuel BEDOUIN
Troisième Adjoint
Commissions : 1, 3, 6(titulaire)
Responsable de la commission 3



Denis PERRIN
Quatrième Adjoint
Commissions : 1, 5, 7
Responsable de la commission 5



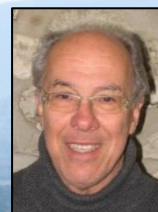
Jean-Michel MURER
Conseiller municipal délégué au
budget et aux finances
Commissions : 3, 4, 6(titulaire)
Responsable de la commission 4



Bernard BON
Commissions : 1, 5, 7
Réfèrent associations



Anthony CELERIEN
Commissions : 1,3,5, 6(titulaire), 7
Responsable mise en page PSM*



Patrick CISTERNE
Commissions : 1, 2, 5
Directeur de l'École de Musique



Nathalie CORTES
Commissions : 2, 4, 6(suppléante), 7



Danielle GAILLARD
Commissions : 2, 5, 7



Nadine NOËL
Commissions : 2, 5, 7
Correctrice du PSM*



Stéphanie TICHON-HUET
Commissions : 2, 4



David LAMANDE
Commissions : 3, 4, 6(suppléant), 7



François VILLIEN
Commissions : 1, 5, 7
Correspondant Défense Nationale
Responsable cimetière

Les commissions :

- 1) Intercommunalité-Urbanisme-Personnel-Affaires générales
- 3) Travaux-Voirie
- 5) Vie associative-Culture-Tourisme-Communication
- 7) PLU (Plan local d'urbanisme)

* PSM = Puy-Saint-Martinois

- 2) Jeunesse-Vie scolaire et périscolaire- Solidarité-Cadre de vie
- 4) Finances
- 6) Appels d'offres (titulaires ou suppléants)